

12/03/15

Ouverture du HandiMarket

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis Nadège Noisette, adjointe aux approvisionnements de La ville de Rennes et à ce titre en charge des achats et de la commande publique de la Ville. Je suis accompagnée de Vera Briand ma collègue élue aux personnes âgées et handicap.

Je tiens d'abord à remercier toutes les structures qui ont organisées ce premier Handi Market au côté de la Ville de Rennes et notamment l'ARESAT, l'UNA, la Poste, la SNCF et Rennes Métropole.

Merci aussi à tous les représentants des Établissements et Service d'Aide par le Travail et des entreprises adaptées d'être là aujourd'hui pour nous présenter leurs activités.

C'est en effet grâce à vous que des personnes fragilisées par un handicap physique et ou psychique, temporaire ou permanent, trouvent une place dans la société, une certaine reconnaissance et ainsi le moyen de progresser et d'avancer dans leur vie, voire de guérir. Vous donnez ainsi au mot égalité une vraie signification pour ces personnes. Mais au-delà de cet encadrement spécifique, vos structures produisent évidemment des biens et des services utiles aux autres entreprises des secteurs privé et public.

Il est grand temps que des évènements comme celui-ci permettent alors à ces différents secteurs économiques de mieux se connaître et de partager leurs contraintes pour mieux travailler ensemble.

Je suis donc particulièrement ravie au nom de la Ville de Rennes d'ouvrir ce premier HandiMarket car la Ville a la volonté de continuer à s'engager pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap tant dans le cadre de ses achats qu'en tant qu'employeur.

La Ville de Rennes a ainsi renouvelé en 2013 une convention de 3 ans avec le Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique lui permettant d'atteindre un taux de 7,3% de salariés en situation de handicap.

La Ville de Rennes a dépensé près de 100 000 € pour des biens et des services auprès d'ESAT et d'entreprises adaptées en 2014 pour :

- l'entretien d'espace vert
- la mise sous plis de documents
- le nettoyage des halles centrales
- l'entretien de vêtements

- la fourniture de végétaux
- des prestations de traiteurs

Enfin des commandes à hauteur de 150 000 € partent aussi vers le secteur des entreprises d'insertion. C'est peu au regard des plus de 200 M€ dépensé par notre collectivité mais c'est un début et ce n'est qu'un début puisque nous avons bien l'intention d'augmenter la part de nos achats dans ces structures.

La Ville de Rennes est donc présente sur ce salon pour mieux connaître vos difficultés et le périmètre de vos d'actions afin de mieux cibler ses achats. Elle est aussi là pour témoigner de ses contraintes et exprimer ses besoins. Nos contraintes sont liées notamment au code des marchés publics. Ce code implique pour les prestataires qui y répondent des démarches administratives relativement lourde, cependant il est aussi un outil qui peut favoriser nos commandes vers vos structures grâce aux articles 15 et 30 qui permettent de réserver des marchés aux secteurs protégés et à l'insertion. La Ville de Rennes s'est d'ailleurs engagée dans les travaux du Réseau Grand Ouest, présent aussi sur ce salon, et que je salue, afin de diffuser et faciliter l'usage de ces marchés réservés.

Nous souhaitons aussi faire état de nos besoins auprès de vos structures comme par exemple celui d'une légumerie pour approvisionner en légumes frais la cuisine centrale de la ville ou des prestations de broyages de déchet vert.

Afin de laisser surtout la place aux échanges, j'en termine là et cède la parole à mon collègue Matthieu Theurrier Vice-Président de Rennes Métropole en charge de l'ESS.

Merci de votre attention.

Nadège Noisette

Conseillère municipale de la Ville de Rennes, adjointe aux Approvisionnements